



## L'INVERSION MORALE COMME MODE DE GOUVERNEMENT AUTORITAIRE : Théorie, mesure et preuves empiriques à partir du Sahel (2020–2025)

Etienne Fakaba Sissoko, [ORCID](#)

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako  
Centre de Recherche et d'Analyses Politiques Économiques et Sociales du Mali

**Résumé:** Cet article propose une analyse théorique et empirique d'une configuration spécifique de l'autoritarisme contemporain dans laquelle le mensonge politique se stabilise comme **norme morale de la citoyenneté**, et non comme simple instrument stratégique. Il développe la **Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME)**, selon laquelle la loyauté au récit officiel supplante la vérification factuelle comme critère central de civisme. L'article formalise un modèle dynamique non téléologique — **Autoritarisme–Résilience–Inversion (ARI)** — décrivant la conversion de la crise en ressource morale de légitimation, et propose un **Indice d'Inversion Morale (IIM)** permettant d'opérationnaliser les dimensions cognitive, normative, émotionnelle et symbolique de ce processus. L'application empirique au Mali, au Burkina Faso et au Niger (2020–2025) met en évidence des configurations différenciées mais convergentes d'inversion morale, capables de stabiliser le pouvoir indépendamment des performances matérielles. L'article contribue ainsi à l'analyse comparative de l'autoritarisme en introduisant la morale comme technologie centrale de gouvernement.

**Mots-clés :** autoritarisme ; inversion morale ; mensonge politique ; légitimation ; Sahel ; gouvernance.

### Abstract

This article provides a theoretical and empirical analysis of a specific configuration of contemporary authoritarianism in which political falsehood becomes a **morally stabilized norm of citizenship**, rather than a merely strategic instrument. It develops the **Theory of Moral Inversion of the State (TIME)**, according to which loyalty to the official narrative supersedes factual verification as a core civic criterion. The article introduces a non-teleological dynamic model — **Authoritarianism–Resilience–Inversion (ARI)** — describing how crisis is converted into a moral resource of legitimization, and proposes a **Moral Inversion Index (IIM)** to operationalize the cognitive, normative, emotional, and symbolic dimensions of this process. An empirical application to Mali, Burkina Faso, and Niger (2020–2025) reveals differentiated yet convergent configurations of moral inversion capable of stabilizing power independently of material performance. The study contributes to comparative authoritarianism by conceptualizing morality as a central technology of governance.

**Keywords:** authoritarianism; moral inversion; political lying; legitimization; Sahel; governance.  
**JEL Codes:** D72; D73; H11; Z13.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.18223650>

## 1 Introduction

Les formes contemporaines de domination autoritaire posent une énigme analytique persistante. Dans de nombreux contextes, des régimes parviennent à maintenir une stabilité politique relative en dépit de performances économiques limitées, d'une insécurité prolongée ou d'un isolement diplomatique croissant. Cette stabilité ne peut être expliquée ni par la coercition seule, ni par l'efficacité matérielle de l'action publique. Elle repose de plus en plus sur des mécanismes symboliques et normatifs qui transforment les critères ordinaires de légitimation politique.

Une part importante de la littérature récente analyse ces évolutions à travers le prisme du mensonge politique, de la propagande ou de la post-vérité. Ces travaux montrent comment la manipulation de l'information, l'érosion de la factualité et la polarisation émotionnelle affaiblissent la capacité des faits vérifiables à structurer le débat public (Arendt, 1971 ; McIntyre, 2018 ; Wardle & Derakhshan, 2017). D'autres approches soulignent que les régimes autoritaires et hybrides combinent désormais ces dynamiques informationnelles avec une captation progressive du droit et des institutions, produisant des formes de légalisme autoritaire qui normalisent l'exception sous couvert de légalité (Levitsky & Way, 2010 ; Scheppeler, 2013 ; Zakaria, 1997).

Cependant, même prises conjointement, ces approches ne permettent pas de rendre compte d'un phénomène central : des situations dans lesquelles la conformité au récit étatique ne constitue pas seulement une stratégie de survie ou une réponse à la contrainte, mais devient **un critère moralement valorisé de la citoyenneté**. Elles expliquent comment les régimes mentent, censurent ou encadrent juridiquement la contestation, mais elles n'expliquent pas **comment le faux peut se stabiliser comme norme morale**, ni comment la vérité critique peut-être durablement recodée comme faute civique. En d'autres termes, la morale demeure largement traitée comme un registre rhétorique ou un effet secondaire, alors qu'elle constitue, dans certains contextes, une technologie centrale de la domination.

Cet article avance l'argument selon lequel une partie des régimes autoritaires contemporains gouverne par ce que nous appelons une **inversion morale d'État**. Ce concept désigne un processus par lequel l'autorité politique redéfinit les critères socialement légitimes du vrai et du juste, de sorte que la loyauté narrative prime sur la vérification factuelle comme principe d'évaluation civique. Dans ces configurations, le mensonge ne se contente plus d'être toléré, dissimulé ou juridiquement normalisé : il devient moralement intégrable, parfois attendu, tandis que la vérité critique est disqualifiée comme comportement déloyal, irresponsable ou antipatriotique.

L'enjeu analytique n'est donc pas simplement informationnel ou juridique, mais profondément normatif. L'inversion morale d'État transforme les fondements mêmes de la légitimité politique en substituant à la logique de la responsabilité factuelle une logique de vertu civique prescrite. Ce déplacement permet de comprendre pourquoi certains régimes peuvent maintenir une adhésion relative malgré l'échec matériel, en requalifiant la vulnérabilité, la souffrance ou l'épreuve collective en signes de dignité et de loyauté.

Pour analyser ce phénomène, l'article développe la **Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME)**, conçue comme un idéal-type analytique explicitement non universel et falsifiable. La TIME identifie quatre dimensions interdépendantes — cognitive, normative, émotionnelle et symbolique — par lesquelles la morale est mobilisée comme infrastructure de stabilisation autoritaire. Elle est complétée par un modèle dynamique, **ARI (Autoritarisme → Résilience → Inversion)**, qui décrit la séquence processuelle par laquelle une crise peut être convertie en ressource morale de légitimation, avant de se stabiliser sous forme d'un régime de croyance durable. Ce modèle intègre des boucles de rétroaction et des points de rupture, évitant toute lecture téléologique de la domination autoritaire.

L'article propose en outre une opérationnalisation empirique de ce cadre à travers la construction de l'**Indice d'Inversion Morale (IIM)**, un indicateur composite visant à mesurer l'intensité et la structuration de l'inversion morale dans différents contextes autoritaires. L'IIM ne prétend pas mesurer la vérité ou la moralité d'un régime, mais identifier des régularités observables dans la manière dont le faux est moralement et institutionnellement stabilisé à partir de données juridiques, discursives, médiatiques et numériques.

Empiriquement, l'analyse porte sur trois régimes militaires sahéliens — le Mali, le Burkina Faso et le Niger — entre 2020 et 2025. Ces cas constituent un terrain particulièrement heuristique, car ils combinent une crise prolongée, une centralisation autoritaire du pouvoir et une rhétorique intense de souveraineté, de résilience et de sacrifice collectif. L'article montre que, malgré des trajectoires nationales différencierées, ces régimes présentent des niveaux élevés d'inversion morale, tout en révélant des configurations distinctes selon la prépondérance

relative des dimensions juridiques, émotionnelles ou symboliques. Des cas négatifs sont mobilisés afin de montrer que l'inversion morale n'est ni automatique ni mécaniquement induite par la crise ou l'autoritarisme.

La question de recherche qui structure l'article est la suivante : **dans quelles conditions l'inversion morale devient-elle un mode stable et durable de gouvernement autoritaire** ? En y répondant, l'article apporte une triple contribution. Premièrement, il introduit un cadre théorique permettant d'analyser la morale comme technologie de pouvoir. Deuxièmement, il démontre que cette configuration peut être mesurée de manière rigoureuse et falsifiable. Troisièmement, il met en évidence l'existence de formes de légitimation autoritaire capables de fonctionner indépendamment des performances matérielles du régime.

L'article est structuré comme suit. La section 2 situe la contribution dans la littérature existante et identifie la lacune analytique. La section 3 présente la Théorie de l'Inversion Morale d'État. La section 4 introduit le modèle dynamique ARI. La section 5 expose la logique et la construction de l'Indice d'Inversion Morale. La section 6 applique ce cadre aux régimes militaires sahéliens. La section 7 discute les résultats à la lumière de la littérature comparative. La conclusion ouvre un agenda de recherche sur les trajectoires de désinversion morale et la reconstruction de la vérité publique.

## 2 Revue de littérature et lacune analytique

Cette section soutient un argument central : **les principaux cadres mobilisés pour analyser le mensonge politique et la consolidation autoritaire échouent à expliquer les situations dans lesquelles le faux devient une norme morale stabilisée de la citoyenneté**. Si ces approches décrivent avec précision les instruments informationnels, juridiques ou institutionnels du pouvoir, elles laissent largement impensée la **moralisation du faux** comme mécanisme autonome de gouvernement. Cette lacune analytique ne relève pas d'un simple oubli, mais d'une limite structurelle des cadres existants.

### 2.1 Mensonge politique, propagande et post-vérité : le faux comme instrument, non comme norme

La littérature classique sur le mensonge politique établit que la falsification constitue une ressource ordinaire de l'action gouvernementale. Arendt (1971) montre que le mensonge d'État peut produire des univers fictifs cohérents, capables de se substituer à la réalité factuelle dans l'espace public. Les travaux contemporains sur la *post-vérité* prolongent ce diagnostic en soulignant l'affaiblissement de la capacité sociale des faits à structurer durablement les jugements collectifs (McIntyre, 2018).

Dans ces approches, la crise de la vérité publique est principalement analysée comme un phénomène **épistémique et informationnel**. Le désordre informationnel résulte de la diffusion asymétrique de contenus émotionnels, de la polarisation identitaire et de l'architecture des plateformes numériques, qui privilégient l'engagement au détriment de la vérification (Wardle & Derakhshan, 2017 ; Vosoughi et al., 2018). La frontière entre vrai et faux se brouille, non parce que les faits disparaissent, mais parce qu'ils perdent leur pouvoir d'obligation.

Les analyses de la propagande et de la désinformation s'inscrivent dans cette même logique instrumentale. Elles mettent l'accent sur les techniques de cadrage, de persuasion et d'amplification mobilisées par les acteurs politiques pour influencer les perceptions et neutraliser la critique (Stanley, 2015). Le faux y est conçu comme **un moyen stratégique**, destiné à tromper, manipuler ou saturer l'espace public.

Toutefois, ces cadres souffrent d'une limite analytique décisive : **ils ne permettent pas de penser le faux comme norme morale**. Même lorsque la post-vérité est décrite comme un état durable du débat public, la morale reste implicite, réduite à un registre rhétorique ou à un effet de la polarisation. Ces approches expliquent pourquoi les faits ne suffisent plus à convaincre ; elles n'expliquent pas pourquoi l'adhésion à des récits fragiles peut devenir **moralement valorisée**, ni comment la croyance loyale peut se transformer en exigence civique.

### 2.2 Régimes hybrides et légalisme autoritaire : la légalité sans théorie de la vertu civique

Un second ensemble de travaux analyse la consolidation autoritaire à partir des transformations institutionnelles et juridiques. Les théories des régimes hybrides et de l'autoritarisme compétitif montrent comment des gouvernements peuvent préserver des formes procédurales tout en neutralisant progressivement la contestation (Levitsky & Way, 2010). La domination repose alors sur la captation sélective des institutions plutôt que sur leur abolition.

La notion de *légalisme autoritaire* développée par Scheppelé (2013) constitue une contribution majeure à cette littérature. Elle met en évidence la manière dont le droit est mobilisé pour normaliser l'exception et réduire la

contestabilité du pouvoir, tout en maintenant une apparence de conformité constitutionnelle. Le droit devient une ressource de stabilisation plutôt qu'une contrainte effective.

Ces analyses éclairent avec précision les mécanismes juridiques de la domination autoritaire. Toutefois, elles laissent également subsister une zone aveugle : **la transformation normative du civisme**. Le droit est analysé comme instrument de contrôle, mais rarement comme vecteur de **requalification morale de la citoyenneté**. La loyauté est exigée juridiquement, mais sa conversion en vertu morale, socialement valorisée et intériorisée, n'est pas théorisée.

De même, les travaux sur la démocratie illibérale (Zakaria, 1997) décrivent la dissociation entre procédures électoralles et garanties libérales sans analyser systématiquement le rôle de la morale dans la légitimation de cette dissociation. L'accent est mis sur la restriction des libertés et l'affaiblissement des contre-pouvoirs, non sur la redéfinition morale des critères du comportement civique acceptable.

Tableau 1 – Positionnement comparatif de la Théorie de l’Inversion Morale d’État (TIME)

Cadres explicatifs du mensonge politique et de la légitimation autoritaire

Cadre analytique	Objet central	Rapport au vrai / faux	Statut de la morale	Niveau principal d’analyse	Mécanisme de stabilisation	Limite analytique structurante	Apport irréductible de la TIME
Propagande	Persuasion et manipulation	Le faux est un outil stratégique	Instrumentale	Communicationnel	Conviction, mobilisation	Explique la persuasion mais pas la normativité du mensonge	Montre le passage du mensonge-outil au mensonge-vertu civique
Post-vérité	Érosion de la factualité	Affaiblissement du pouvoir contraignant des faits	Implicite	Cognitif / informationnel	Polarisation, confusion	Décrit le désordre sans expliquer sa stabilisation normative	Explique comment l’érision devient ordre moral durable
Régimes hybrides	Maintien des apparences démocratiques	Vérité fragmentée	Secondaire	Institutionnel	Compétition biaisée	Sous-théorise la loyauté comme valeur civique	Intègre la dimension morale du civisme
Légalisme autoritaire	Captation du droit	Faux juridiquement toléré	Procédurale	Juridique	Rule by law	Ignore la transformation morale de l’obéissance	Théorise la moralisation du droit
Démocratie illibérale	Majorité sans libertés	Vérité subordonnée au récit majoritaire	Diffuse	Politique / populaire	Mandat électoral + rhétorique morale	Faiblement opérationnalisée	Formalise la vertu civique inversée
Autoritarisme compétitif	Compétition inégale	Vérité indécidable	Faiblement normée	Arènes institutionnelles	Asymétrie structurelle	N’explique pas l’adhésion morale	Explique la loyauté narrative au-delà de l’asymétrie
TIME (proposée)	Moralisation du gouvernement	Loyauté narrative > vérification factuelle	Centrale, institutionnalisée	Civique et normatif	Stabilisation par vertu civique prescrite	—	Rend intelligible la domination sans coercition massive ni performance

Source : Élaboration de l’auteur à partir de Arendt (1971), Zakaria (1997), Levitsky & Way (2010), Scheppelle (2013), McIntyre (2018), Stanley (2015).

### 2.3 Une lacune analytique structurelle : l'absence de la morale comme technologie de gouvernement

L'examen conjoint des approches informationnelles et institutionnelles révèle une lacune analytique profonde. Les premières expliquent l'érosion de la factualité sans analyser la normativité qui en résulte ; les secondes expliquent la captation du droit sans analyser la moralisation du civisme. **Aucune ne permet de comprendre comment la conformité au récit étatique peut devenir moralement prescrite**, ni comment la vérité critique peut-être durablement disqualifiée comme faute civique.

Cette lacune est particulièrement manifeste dans les contextes de crise prolongée, où l'épreuve collective est requalifiée comme signe de dignité, de maturité politique ou de loyauté nationale. Dans ces configurations, la souffrance n'est plus interprétée comme un dysfonctionnement appelant correction, mais comme une vertu civique. La morale cesse alors d'être un simple registre justificatif : elle devient **l'infrastructure centrale de la domination**.

La littérature existante ne permet pas de saisir cette transformation, car elle traite la morale comme un épiphénomène. Elle conduit soit à surestimer le rôle de la coercition, soit à interpréter l'adhésion apparente comme une simple résignation stratégique. Elle laisse inexpliquée la stabilité relative de régimes dont la légitimité repose moins sur la performance que sur la **requalification morale du réel**.

C'est à cette impossibilité analytique que répond la **Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME)**. En conceptualisant l'inversion morale comme un processus par lequel la loyauté narrative supplante la vérification factuelle comme critère de civisme, la TIME introduit la morale comme **catégorie analytique centrale**, et non comme supplément discursif. Elle permet ainsi d'articuler des dimensions jusqu'ici analysées séparément — information, droit, affects et symboles — et d'ouvrir la voie à une analyse systématique de la morale comme technologie de gouvernement autoritaire.

La section suivante développe ce cadre théorique en précisant le statut analytique de la TIME, ses dimensions constitutives et ses conditions de validité et de falsifiabilité.

## 3 La Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME)

Cette section introduit la **Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME)** comme cadre analytique destiné à rendre intelligible une configuration spécifique de gouvernement autoritaire dans laquelle la morale constitue une **infrastructure centrale de la domination politique**. L'objectif n'est ni de proposer une théorie générale du mensonge politique, ni de subsumer l'ensemble des formes autoritaires existantes, mais d'identifier un **mode distinct de gouvernement** dans lequel les critères socialement légitimes du vrai et du juste sont durablement reconfigurés.

### 3.1 Définition canonique et objet analytique

Nous définissons l'**inversion morale d'État** comme un processus par lequel l'autorité politique redéfinit les standards moraux de la citoyenneté de telle sorte que la **conformité au récit officiel** supplante la **vérification factuelle** comme critère central de vertu civique. Dans ces configurations, la loyauté narrative devient un marqueur de comportement civique légitime, tandis que la vérité critique est progressivement recodée comme faute morale, irresponsabilité politique ou atteinte à l'unité collective.

Cette définition s'inscrit dans le prolongement des analyses classiques du mensonge en politique, tout en s'en distinguant nettement. Arendt (1971) a montré que le mensonge d'État peut produire des univers fictifs cohérents capables de se substituer à la réalité factuelle. Toutefois, l'inversion morale ne se limite pas à cette substitution cognitive : elle implique une **requalification normative** du rapport au vrai. Le problème analytique n'est pas seulement que le pouvoir ment, mais que la croyance loyale devient **moralement valorisée**, indépendamment de la cohérence empirique du récit (McIntyre, 2018).

L'objet de la TIME n'est donc pas le mensonge en tant que stratégie instrumentale, mais la **transformation morale des critères de civisme**. Ce déplacement permet de distinguer l'inversion morale de la propagande classique, analysée comme technique de persuasion (Stanley, 2015), et de la post-vérité, conçue comme érosion diffuse de la factualité (Wardle & Derakhshan, 2017). Dans la TIME, le faux n'est pas seulement diffusé ou toléré : il est **intégré dans une économie morale** qui structure les attentes civiques, les sanctions symboliques et les hiérarchies de légitimité.

### 3.2 Statut épistémologique : la TIME comme idéal-type

La TIME est conçue comme un **idéal-type analytique**, au sens wébérien du terme. À la suite de Weber (1978), l'idéal-type ne vise pas à décrire fidèlement la réalité empirique, mais à accentuer certains traits afin de rendre intelligible une logique sociale spécifique. Il s'agit d'un instrument heuristique permettant la comparaison et la mise à l'épreuve empirique, et non d'un modèle normatif ou téléologique.

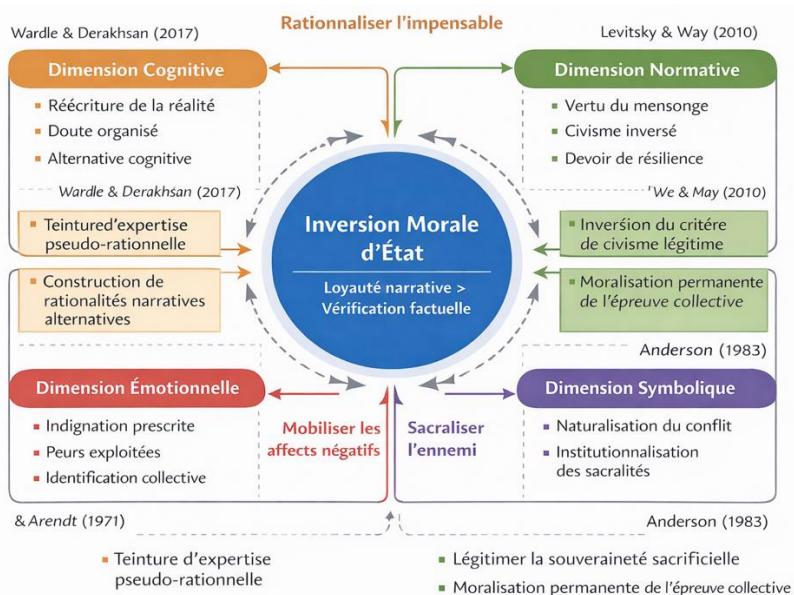
Ce choix méthodologique implique trois conséquences analytiques majeures.

Premièrement, la TIME ne prétend à **aucune universalité**. Elle vise un sous-ensemble de configurations autoritaires dans lesquelles la morale fonctionne comme ressource structurante de la domination. Elle ne s'applique pas aux régimes reposant exclusivement sur la coercition brute, ni aux contextes où la désinformation produit principalement du cynisme ou de l'indifférence sans requalification morale stabilisée.

Deuxièmement, la TIME ne suppose ni une croyance homogène ni une adhésion totale de la population au récit officiel. Comme l'ont montré les travaux sur la domination et les résistances infra-politiques, la conformité peut prendre des formes variées — adhésion sincère, accommodation stratégique, retrait ou ironie — sans invalider la logique du pouvoir (Scott, 1990). Ce qui importe analytiquement n'est pas l'intériorisation individuelle, mais la **hiérarchisation normative des comportements** dans l'espace public.

Troisièmement, la TIME ne se substitue pas aux cadres existants sur le légalisme autoritaire ou les régimes hybrides, mais les complète. Là où le *légalisme autoritaire* analyse la captation du droit comme instrument de stabilisation (Scheppele, 2013), la TIME met en évidence la **moralisation de cette captation**, c'est-à-dire la transformation de la loyauté juridique en vertu civique socialement valorisée.

Figure 1 : Structure analytique de la TIME



Source : Auteur, modélisation théorique originale fondée sur la Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME).

La figure 1 synthétise la **structure analytique de la Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME)** en montrant la convergence de quatre dimensions interdépendantes — cognitive, normative, émotionnelle et symbolique — vers un principe central : la **primauté de la loyauté narrative sur la vérification factuelle comme critère de civisme**.

La figure met en évidence une dynamique **circulaire et auto-renforcée**, dans laquelle la rationalisation cognitive du faux, sa moralisation normative, sa mobilisation émotionnelle et sa naturalisation symbolique se renforcent mutuellement. L'inversion morale apparaît ainsi comme une **configuration systémique**, et non comme le produit d'un mécanisme isolé.

Enfin, la figure souligne le caractère **conditionnel et non téléologique** de la TIME : la dynamique représentée est réversible et exposée à des points de rupture lorsque la dissonance entre récit officiel et expérience vécue cesse d'être neutralisée moralement.

### 3.3 Dimensions constitutives de l'inversion morale

L'inversion morale d'État repose sur l'articulation de **quatre dimensions analytiques interdépendantes**, qui constituent la structure minimale de la TIME.

La **dimension cognitive** renvoie à la reconfiguration des critères du vrai. Elle se manifeste par la hiérarchisation des sources légitimes, la saturation informationnelle et la substitution progressive de la cohérence narrative à la vérification empirique. Dans cette configuration, le problème n'est pas l'absence d'informations, mais la dévalorisation sociale de la preuve, phénomène largement documenté dans les travaux sur la post-vérité (McIntyre, 2018).

La **dimension normative** concerne la moralisation du droit et des normes civiques. Elle s'exprime à travers l'usage de catégories juridiques à faible densité normative — telles que l'ordre public, la cohésion nationale ou la sûreté — qui rendent la critique juridiquement et moralement coûteuse. Ce processus prolonge les mécanismes décrits par le légalisme autoritaire, mais en y ajoutant une dimension axiologique explicite (Scheppelle, 2013).

La **dimension émotionnelle** renvoie à l'administration politique des affects. La peur, la fierté, le sacrifice ou la résilience sont mobilisés pour produire une adhésion morale à l'épreuve collective. Comme l'ont montré les analyses du nationalisme et de l'émotion politique, ces affects jouent un rôle central dans la construction de la loyauté (Anderson, 1983 ; Nussbaum, 2013).

Enfin, la **dimension symbolique** concerne la performativité du pouvoir. Rituels, cérémonies, iconographies et mises en scène de la souveraineté produisent des preuves symboliques de légitimité, en substitution ou en concurrence avec des critères vérifiables. Cette dimension rejoint les analyses de la spectacularisation du pouvoir et des régimes de vérité (Debord, 1967 ; Foucault, 1980).

### 3.4 Conditions de validité et falsifiabilité

La TIME est explicitement conçue comme un cadre **falsifiable**. Elle peut être mise en défaut empiriquement dans plusieurs configurations observables.

Premièrement, la théorie échoue lorsque la crise délégitime durablement le pouvoir au lieu de le stabiliser. Empiriquement, cela se traduit par une augmentation persistante de la contestation publique malgré la rhétorique morale, observable à travers des mobilisations, des fractures élitaires ou une pluralisation médiatique accrue (Levitsky & Way, 2010).

Deuxièmement, la TIME est invalidée lorsque la vérification factuelle retrouve une valeur civique centrale. L'existence durable de contre-récits crédibles, institutionnalisés et socialement valorisés — par exemple à travers une justice indépendante ou des médias pluralistes — constitue un point de rupture observable (Zakaria, 1997).

Troisièmement, la théorie ne s'applique pas aux contextes où la domination repose principalement sur la terreur sans investissement moral structurant. Dans ces configurations, la conformité relève de la peur plutôt que de la vertu, ce qui renvoie à des formes autoritaires distinctes de celles analysées ici.

Enfin, la TIME est mise en défaut lorsque la dissonance entre récit officiel et expérience vécue devient socialement intenable. L'accumulation de contradictions visibles peut produire une fatigue morale et ouvrir des trajectoires de désinversion, phénomène analysé dans les travaux sur la crise de légitimité et les résistances symboliques (Scott, 1990).

La section suivante introduit le **modèle dynamique ARI (Autoritarisme → Résilience → Inversion)**, qui formalise la cinétique par laquelle ces mécanismes peuvent se déployer, se renforcer ou se fissurer dans le temps.

## 4 Le modèle dynamique ARI (Autoritarisme – Résilience – Inversion)

La Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME) identifie les mécanismes par lesquels la morale peut fonctionner comme infrastructure de domination autoritaire. Il reste toutefois à comprendre **comment ces mécanismes s'inscrivent dans le temps**, se renforcent ou, au contraire, se fragilisent. Le **modèle ARI (Autoritarisme – Résilience – Inversion)** répond à cet objectif en proposant une formalisation **processuelle, conditionnelle et non téléologique** de la stabilisation autoritaire par moralisation.

Le modèle ARI ne décrit ni une séquence universelle ni une trajectoire nécessaire. Il vise à rendre intelligible une **configuration dynamique** observée dans certains régimes autoritaires contemporains, où la crise est convertie en ressource morale et la loyauté en norme civique stabilisée. À ce titre, ARI constitue un **outil analytique transposable**, et non un schéma explicatif propre à un contexte régional spécifique.

#### 4.1 Phase A : Autoritarisme et rationalisation de l'urgence

La phase A correspond à une **centralisation autoritaire du pouvoir**, justifiée par une situation d'urgence présentée comme existentielle. Cette urgence peut être sécuritaire, économique, institutionnelle ou diplomatique. Elle est mobilisée pour légitimer la concentration des décisions, la restriction du pluralisme et l'affaiblissement des mécanismes ordinaires de contestation.

La littérature sur les régimes hybrides et l'autoritarisme compétitif a largement documenté cette dynamique. Levitsky et Way (2010) montrent que de nombreux régimes contemporains consolident leur pouvoir non par la suppression formelle des institutions démocratiques, mais par leur subordination progressive à l'exécutif. De même, Scheppel (2013) analyse comment le droit peut être instrumentalisé pour normaliser l'exception, produisant une légitimité procédurale sans limitation effective du pouvoir.

Dans le cadre du modèle ARI, cette phase autoritaire **ne constitue pas encore une inversion morale**. Elle crée cependant les **conditions structurelles** de celle-ci : concentration du pouvoir normatif, réduction de la pluralité informationnelle et affaiblissement des contre-pouvoirs. L'autoritarisme initial est présenté comme temporaire et nécessaire, ce qui prépare sa future moralisation.

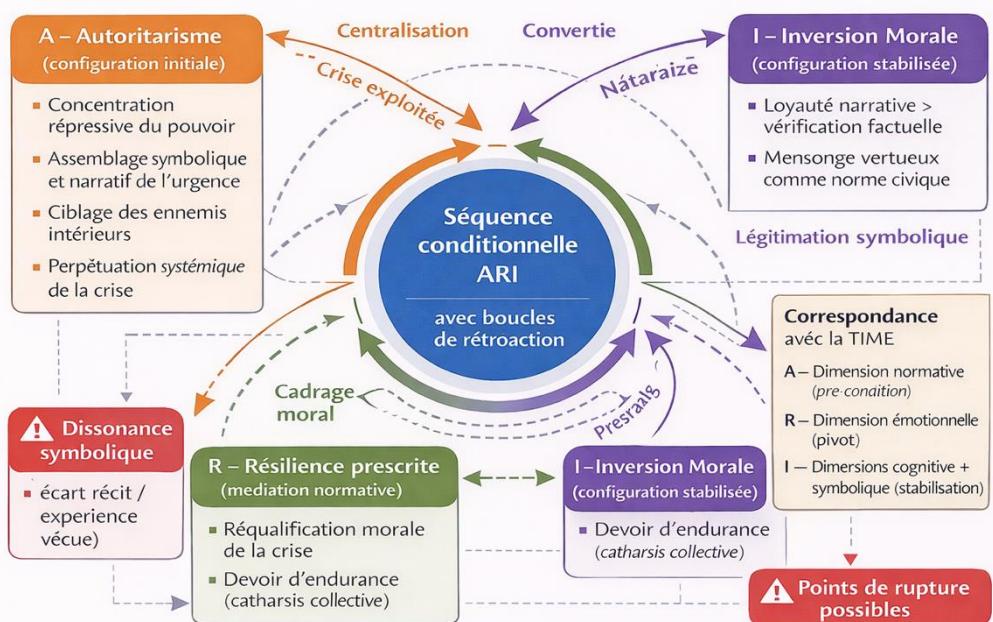
#### 4.2 Phase R : Résilience prescrite et moralisation de l'épreuve

La phase R correspond à la **requalification morale de la crise**. L'urgence initiale cesse d'être interprétée comme un dysfonctionnement appelant correction et devient une **épreuve collective dotée d'une valeur normative**. La souffrance, la pénurie ou l'insécurité sont recodées comme signes de dignité, de maturité politique ou de loyauté nationale.

Cette phase constitue le **pivot normatif** du modèle ARI. La résilience n'y est plus une capacité sociale descriptive, mais une **prescription politique**. Endurer devient un devoir civique, tandis que la critique peut être disqualifiée comme faiblesse morale ou atteinte à l'unité collective. Ce déplacement est cohérent avec les travaux montrant le rôle central des émotions dans la construction de la légitimité politique (Anderson, 1983 ; Nussbaum, 2013).

La résilience prescrite remplit une fonction analytique décisive : elle **désactive l'évaluation par la performance**. Les échecs matériels cessent d'être des critères centraux de jugement politique, au profit d'une valorisation morale de l'endurance. Cette logique prépare la stabilisation ultérieure de l'inversion morale, sans supposer une adhésion homogène ou sincère de la population.

Figure 2 : Modèle ARI : Séquence conditionnelle Autoritarisme–Résilience–Inversion et boucles de rétroaction



Le modèle ARI est non linéaire, non téléologique et empiriquement falsifiable.

Le modèle ARI est non linéaire, non téléologique et empiriquement falsifiable.

**Source :** Auteur, modélisation théorique originale fondée sur la Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME).

La figure 2 formalise le **modèle dynamique ARI**, décrivant une séquence **conditionnelle et réversible** par laquelle un régime autoritaire peut transformer une crise persistante en ressource morale de stabilisation. L'autoritarisme initial, justifié par l'urgence, alimente une **résilience prescrite** qui requalifie l'épreuve collective en vertu civique, avant de déboucher sur une **inversion morale** où la loyauté narrative supplante la vérification factuelle comme critère de civisme légitime.

La figure met en évidence une dynamique **circulaire et auto-renforçante**, dans laquelle l'inversion morale réduit le coût politique de l'échec, renforce la légitimation symbolique du pouvoir et alimente en retour la centralisation autoritaire. Le modèle est explicitement **non linéaire et non téléologique** : il intègre des **boucles de rétroaction** ainsi que des **points de rupture empiriquement observables** (fatigue morale, dissonance symbolique, pluralisation informationnelle), soulignant que la dynamique ARI est **contingente, falsifiable et non inexorable**.

#### 4.3 Phase I : Inversion morale et stabilisation d'un régime de croyance

La phase I correspond à l'**inversion morale proprement dite**. À ce stade, la moralisation de l'épreuve se stabilise sous la forme d'un **régime de croyance durable**, dans lequel la loyauté narrative devient un critère central de civisme. La conformité au récit officiel est valorisée indépendamment de sa cohérence empirique, tandis que la vérification factuelle et le doute critique deviennent moralement suspects.

Cette phase rejoint les analyses foucaldiennes des régimes de vérité, selon lesquelles chaque société produit des mécanismes spécifiques de validation du vrai étroitement liés aux rapports de pouvoir (Foucault, 1980). Toutefois, l'inversion morale se distingue par son caractère explicitement normatif : dire vrai n'est plus une vertu civique en soi ; croire loyalement devient un impératif moral.

À ce stade, la domination autoritaire acquiert une **autonomie relative vis-à-vis des performances matérielles**. Le régime tire sa légitimité de sa fonction morale proclamée plutôt que de ses résultats empiriques, ce qui explique sa capacité à persister malgré des crises prolongées.

#### 4.4 Boucles de rétroaction et non-linéarité du modèle ARI

Le modèle ARI est fondamentalement **non linéaire**. Les trois phases ne se succèdent pas mécaniquement et peuvent coexister, s'interrompre ou régresser. Leur articulation repose sur des **boucles de rétroaction observables**.

Premièrement, la résilience prescrite (phase R) réduit le coût politique de la coercition, facilitant un approfondissement de l'autoritarisme (rétroaction R → A). Deuxièmement, l'inversion morale stabilisée (phase I) naturalise la souffrance comme condition normale de la citoyenneté, renforçant la résilience prescrite (I → R).

Troisièmement, l'inversion morale confère à l'autoritarisme une légitimité morale autonome, renforçant sa durabilité indépendamment des résultats (I → A).

Ces boucles permettent de distinguer l'inversion morale d'autres formes d'autoritarisme plus instables, fondées principalement sur la coercition ou la performance.

#### 4.5 Points de rupture et falsifiabilité dynamique

Le modèle ARI est explicitement **falsifiable**. Plusieurs conditions empiriquement observables peuvent interrompre ou inverser la dynamique.

Premièrement, une **fatigue morale** peut apparaître lorsque la souffrance dépasse les seuils socialement tolérables. Empiriquement, cela se traduit par une montée de la contestation, de l'ironie ou du retrait civique malgré la rhétorique de résilience, phénomènes analysés dans les travaux sur les résistances infra-politiques (Scott, 1990). Deuxièmement, une **dissonance symbolique** peut émerger lorsque l'écart entre récit officiel et expérience vécue devient publiquement visible et moralement intenable. Cette dissonance affaiblit la performativité du récit et peut être observée par la multiplication de contradictions publiques non neutralisées.

Troisièmement, la **pluralisation informationnelle** peut rétablir la vérification factuelle comme ressource civique centrale, notamment lorsque des médias indépendants, une justice autonome ou des acteurs transnationaux renforcent la crédibilité de contre-récits (Zakaria, 1997).

Enfin, des **fractures intra-élitaires** peuvent rompre la cohérence morale du pouvoir et exposer publiquement ses contradictions, affaiblissant son autorité symbolique (Levitsky & Way, 2010).

Ces mécanismes de rupture montrent que l'ARI n'est ni une loi historique ni une trajectoire inévitable, mais un **modèle conditionnel** permettant d'analyser simultanément la stabilisation et la fragilisation des régimes autoritaires moralisés.

La section suivante s'appuie sur ce cadre dynamique pour proposer une **opérationnalisation empirique** de l'inversion morale à travers la construction de l'**Indice d'Inversion Morale (IIM)**.

## 5 Opérationnaliser l'inversion morale : l'Indice d'Inversion Morale (IIM)

La Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME) et le modèle dynamique ARI identifient des mécanismes normatifs, cognitifs, émotionnels et symboliques par lesquels la morale devient une infrastructure de domination autoritaire. Pour être scientifiquement opérant, ce cadre doit être **empiriquement testable**. Cette section propose une opérationnalisation de la TIME à travers la construction de l'**Indice d'Inversion Morale (IIM)**, conçu comme la **traduction empirique minimale et nécessaire** des mécanismes identifiés par la théorie.

L'IIM ne vise ni à mesurer la véracité objective des politiques publiques ni à produire un classement normatif des régimes. Il a pour objectif strict d'identifier des **régularités observables** dans la manière dont le faux est **moralement et institutionnellement stabilisé** comme norme civique. Cette démarche s'inscrit dans la tradition méthodologique selon laquelle des concepts complexes — y compris normatifs et symboliques — peuvent être rendus observables à condition que les choix conceptuels et les indicateurs soient explicitement justifiés (Adcock & Collier, 2001 ; Munck & Verkuilen, 2002).

### 5.1 Logique conceptuelle et statut méthodologique de l'IIM

Le principe fondateur de l'IIM est le suivant : **si l'inversion morale constitue un mode spécifique de gouvernement, elle doit produire des traces empiriques systématiques**, observables au-delà des discours isolés ou des interprétations impressionnistes. Ces traces ne relèvent pas d'une causalité linéaire, mais d'une **configuration** de dispositifs qui rendent la loyauté narrative socialement valorisée et la vérification factuelle moralement coûteuse.

Ce positionnement distingue l'IIM de deux approches dominantes. D'une part, il se démarque des indices globaux de démocratie ou d'autoritarisme (Freedom House, V-Dem), qui agrègent des dimensions hétérogènes sans isoler la **moralisation du faux** comme mécanisme de légitimation spécifique (Coppedge et al., 2020). D'autre part, il évite la réduction du symbolique à des jugements qualitatifs non comparables, en s'appuyant sur des indicateurs explicitement définis et reproductibles.

Conformément aux recommandations méthodologiques relatives à la construction d'indices composites, l'IIM est conçu comme un **instrument exploratoire robuste** : conceptuellement ancré, empiriquement traçable et soumis à des tests explicites de sensibilité (Nardo et al., 2008). Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais à la **cohérence analytique**.

### 5.2 Dimensions constitutives et indicateurs

L'IIM est structuré autour de **quatre dimensions analytiques**, directement dérivées de la TIME et correspondant aux mécanismes centraux du modèle ARI. Chaque dimension est opérationnalisée par un ensemble d'indicateurs visant à capter des phénomènes observables et comparables.

- La **dimension cognitive (I<sub>1</sub>)** mesure la subordination de la vérification factuelle à la fidélité narrative. Elle est captée par des indicateurs tels que la fréquence de contradictions officielles non reconnues, le ratio entre annonces publiques et rectifications effectives, ainsi que la part des sources gouvernementales dans l'espace médiatique public. Ces indicateurs visent à saisir la hiérarchisation du vrai par loyauté, caractéristique des contextes de post-vérité institutionnalisée (McIntyre, 2018).
- La **dimension normative (I<sub>2</sub>)** mesure la moralisation du droit et des normes civiques. Elle repose sur l'analyse de textes juridiques et réglementaires mobilisant des catégories à faible densité normative — telles que l'ordre public, la cohésion nationale ou la sûreté — ainsi que sur l'existence de sanctions juridiques ou administratives visant explicitement ou implicitement la critique et la diffusion d'informations dissonantes. Cette dimension prolonge les analyses du légalisme autoritaire tout en introduisant une lecture axiologique du droit (Scheppelé, 2013).
- La **dimension émotionnelle (I<sub>3</sub>)** capte la mobilisation politique des affects comme ressource de légitimation. Elle est mesurée par la fréquence lexicale de registres émotionnels (sacrifice, résilience,

dignité, honneur) dans les discours officiels et par des indicateurs d’engagement émotionnel observables dans les environnements numériques. Cette approche s’appuie sur la littérature montrant le rôle structurant des émotions dans la formation de la loyauté politique (Nussbaum, 2013).

- La **dimension symbolique (I<sub>4</sub>)** mesure la performativité de la souveraineté et de la vertu civique. Elle mobilise des indicateurs tels que la fréquence des rituels patriotiques, la centralité iconographique du chef ou de l’institution militaire, et la visibilité des mises en scène de l’unité nationale dans les médias d’État. Cette dimension rejoint les analyses de la spectacularisation du pouvoir et des régimes de vérité (Debord, 1967 ; Foucault, 1980).

L’ensemble de ces dimensions et indicateurs est synthétisé dans le **Tableau 2**, qui explicite les sources de données mobilisées et les conditions de falsifiabilité associées à chaque dimension.

Tableau 1 : Structure de l'Indice d'Inversion Morale (IIM)

*Dimensions analytiques, mécanismes, proxies empiriques et conditions de mise en défaut*

Dimension (IIM)	Définition analytique	Mécanisme central	Proxies empiriques observables	Sources principales	Condition explicite de mise en défaut
<b>Cognitive (I<sub>1</sub>)</b>	Subordination durable de la vérification factuelle à la fidélité narrative	Hiérarchisation du vrai par loyauté au récit officiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ratio déclarations officielles non rectifiées / rectifications publiques</li> <li>Part relative des sources gouvernementales dans l'espace médiatique dominant</li> </ul>	Discours officiels ; médias d'État ; bases de fact-checking	Réinstitutionnalisation observable de la vérification factuelle comme critère de crédibilité publique
<b>Normative (I<sub>2</sub>)</b>	Transformation de la loyauté narrative en obligation civique	Moralisation du droit et du civisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion de textes juridiques à densité normative floue (ordre, cohésion, sûreté)</li> <li>Existence et application de sanctions juridiques ou administratives contre la critique</li> </ul>	Constitutions ; lois ; décrets ; décisions judiciaires	Neutralisation effective des normes moralisantes ou désactivation de leur usage répressif
<b>Émotionnelle (I<sub>3</sub>)</b>	Administration politique des affects comme ressource de légitimation	Sacralisation morale de l'épreuve collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fréquence lexicale des registres de sacrifice, résilience, dignité</li> <li>Indicateurs d'engagement émotionnel sur les contenus officiels</li> </ul>	Discours politiques ; réseaux sociaux ; analyses NVivo	Déclin mesurable de l'adhésion affective ou montée durable de la distance critique (ironie, retrait)
<b>Symbolique (I<sub>4</sub>)</b>	Naturalisation performatrice de l'unité et de la souveraineté	Ritualisation et sacralisation du pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fréquence et intensité des rituels patriotiques</li> <li>Centralité iconographique du chef et de l'institution militaire</li> </ul>	Médias d'État ; iconographie officielle ; budgets de communication	Banalisation des rituels ou réémergence d'une pluralité symbolique concurrente crédible
<b>Indice agrégé (IIM)</b>	Intensité configurationnelle de l'inversion morale	Combinaison structurée des quatre dimensions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Score composite pondéré (ACP)</li> </ul>	Calcul statistique	Instabilité du classement sous tests de sensibilité ou absence de lien avec la stabilisation autoritaire

**Source :** Auteur, élaboration à partir de données institutionnelles, discursives, médiatiques et numériques (2020–2025).

Les pondérations des dimensions sont estimées par **analyse en composantes principales (ACP)**, avec un seuil de variance expliquée cumulée  $\geq 80\%$ . Les scores sont normalisés sur l'intervalle [0–1]. Des tests de sensibilité (pondérations uniformes, exclusion itérative d'une dimension) sont systématiquement conduits afin d'évaluer la **robustesse et la falsifiabilité** de l'indice.

Le tableau 2 présente la **structure conceptuelle et opérationnelle de l'Indice d'Inversion Morale (IIM)**, conçu comme la traduction empirique minimale de la Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME). L'indice articule quatre dimensions interdépendantes — cognitive, normative, émotionnelle et symbolique — correspondant aux mécanismes centraux par lesquels la loyauté narrative est instituée comme norme civique légitime.

Le tableau met en évidence le caractère **configurationnel et falsifiable** de l'IIM : chaque dimension est associée à des proxies empiriques explicites et à des conditions précises de mise en défaut. L'IIM ne mesure ni la moralité ni la véracité d'un régime, mais la **densité institutionnelle et normative de l'inversion morale**, permettant ainsi des comparaisons rigoureuses entre configurations autoritaires moralisées.

### 5.3 Sources de données et procédure de construction

L'IIM mobilise une combinaison de sources juridiques, discursives, médiatiques et numériques couvrant la période 2020–2025. Les données juridiques incluent constitutions, lois, décrets et décisions de régulation affectant l'espace public. Les données discursives proviennent de discours officiels et de médias d'État. Les données médiatiques et numériques incluent des corpus de presse et des indicateurs d'engagement issus des principales plateformes sociales.

La procédure de construction de l'indice suit une chaîne méthodologique explicite. Les matériaux qualitatifs sont d'abord codés de manière systématique afin d'extraire des indicateurs comparables. Ces indicateurs sont ensuite normalisés sur une échelle commune [0–1]. Les pondérations des quatre dimensions sont estimées par **analyse en composantes principales (ACP)**, conformément aux pratiques standards de réduction dimensionnelle (Abdi & Williams, 2010). Un seuil élevé de variance expliquée cumulée est retenu afin de limiter l'arbitraire des pondérations.

### 5.4 Agrégation, interprétation et tests de falsifiabilité

L'IIM agrégé correspond à une combinaison pondérée des quatre sous-indices (I<sub>1</sub> à I<sub>4</sub>). Les scores obtenus doivent être interprétés comme des **indicateurs comparatifs**, et non comme des mesures absolues de moralité ou de vérité. Des tests de sensibilité sont conduits afin de vérifier la stabilité des classements sous différentes hypothèses de pondération, conformément aux recommandations méthodologiques sur la construction d'indices (Nardo et al., 2008).

La falsifiabilité de l'IIM est définie de manière explicite. L'indice est mis en défaut empiriquement si :

- (i) les dimensions évoluent de manière divergente et non corrélée dans la durée ;
- (ii) les scores élevés d'IIM ne sont pas associés à des mécanismes observables de stabilisation autoritaire ;
- (iii) la réouverture durable de la vérification factuelle comme norme civique ne se traduit pas par une baisse mesurable de l'indice.

Ces conditions distinguent l'IIM d'un simple outil descriptif et en font un instrument de test empirique des propositions de la TIME et du modèle ARI.

### 5.5 Articulation avec le modèle ARI et portée analytique

L'articulation entre l'IIM et le modèle ARI est constitutive du cadre analytique proposé. L'IIM permet de capter empiriquement les différentes phases du modèle dynamique. Une intensification simultanée des dimensions normative et émotionnelle est cohérente avec une phase avancée de résilience prescrite ou d'inversion morale stabilisée. À l'inverse, une dissociation persistante entre ces dimensions peut signaler des trajectoires inachevées ou des points de rupture.

L'IIM constitue ainsi un **instrument analytique**, et non un outil prédictif. Il permet de comparer des configurations autoritaires moralisées, de tester la cohérence empirique du cadre théorique et d'ouvrir la voie à des analyses comparatives ultérieures.

La section suivante mobilise l'IIM pour analyser empiriquement les régimes militaires sahéliens, en mettant en évidence des configurations différencierées d'inversion morale sur la période 2020–2025.

## 6 Application empirique : les régimes militaires sahéliens (2020–2025)

Cette section met à l'épreuve la Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME) et le modèle dynamique ARI à partir d'une analyse comparative de trois régimes militaires sahéliens — le Mali, le Burkina Faso et le Niger — sur la période 2020–2025. L'objectif n'est pas de produire une monographie exhaustive de chaque trajectoire nationale, mais d'identifier des **configurations empiriques d'inversion morale**, comparables et différenciées, à l'aide de l'Indice d'Inversion Morale (IIM).

### 6.1 Sélection des cas et logique comparative

Le choix des cas repose sur une logique de **comparaison contrôlée** (*most similar systems design*). Les trois pays partagent plusieurs caractéristiques structurelles : (i) une prise de pouvoir militaire entre 2020 et 2023 ; (ii) un contexte de crise sécuritaire prolongée ; (iii) une fragilisation des institutions civiles ; et (iv) une rhétorique officielle centrée sur la souveraineté, la résilience et le sacrifice collectif. Ces similarités permettent de limiter l'hétérogénéité structurelle et de focaliser l'analyse sur les **variations dans les mécanismes de moralisation du pouvoir** (Przeworski & Teune, 1970).

Dans le même temps, les trajectoires institutionnelles et discursives diffèrent suffisamment pour tester les hypothèses de la TIME. Le Mali présente une consolidation progressive de dispositifs juridiques et communicationnels depuis 2020 ; le Burkina Faso connaît une militarisation accélérée du champ politique accompagnée d'une rhétorique sacrificielle intense ; le Niger, enfin, offre un cas plus récent (post-2023), permettant d'observer une dynamique d'inversion morale encore inachevée. Cette configuration comparative permet d'examiner à la fois des **formes consolidées** et des **formes en cours de consolidation** de l'inversion morale.

### 6.2 Résultats agrégés : niveaux et profils d'inversion morale

Les scores de l'IIM pour la période 2020–2025 révèlent des **niveaux élevés d'inversion morale** dans les trois cas étudiés, tout en mettant en évidence des **profils distincts** selon la prépondérance relative des dimensions cognitive, normative, émotionnelle et symbolique.

Le **Mali** présente le score d'IIM le plus élevé sur l'ensemble de la période. Cette performance s'explique par une **convergence marquée entre les dimensions cognitive et normative**. La hiérarchisation du vrai par la fidélité narrative s'y combine à une moralisation explicite du droit et des normes civiques, à travers des dispositifs juridiques à faible densité normative et des restrictions ciblées de la critique. Cette configuration est cohérente avec une phase avancée du modèle ARI, où l'inversion morale acquiert une autonomie relative vis-à-vis des performances matérielles (Scheppelle, 2013 ; Levitsky & Way, 2010).

Le **Burkina Faso** affiche également un niveau élevé d'IIM, mais selon une configuration différente. La dimension émotionnelle y occupe une place dominante, portée par une rhétorique intense de sacrifice, de guerre morale et d'endurance collective. Cette centralité des affects compense partiellement une institutionnalisation juridique encore moins stabilisée que dans le cas malien. Empiriquement, cette configuration correspond à une phase de **résilience prescrite** très marquée (phase R du modèle ARI), dans laquelle la moralisation de l'épreuve joue un rôle central dans la stabilisation du pouvoir (Nussbaum, 2013).

Le **Niger**, enfin, présente des scores intermédiaires, compatibles avec une **inversion morale en cours de consolidation**. Les dimensions cognitive et normative y progressent rapidement après 2023, mais sans atteindre encore les niveaux observés au Mali ou au Burkina Faso. Cette trajectoire suggère une phase de transition entre l'autoritarisme justifié par l'urgence et une moralisation plus systémique du civisme.

Le cas nigérien illustre ainsi le caractère **processuel et non instantané** de l'inversion morale, conformément aux hypothèses du modèle ARI.

Ces résultats confirment que l'inversion morale n'est ni homogène ni uniforme. Elle se décline selon des configurations nationales différenciées, tout en produisant des effets convergents sur la hiérarchisation du vrai, la valorisation de la loyauté et la disqualification morale de la critique.

Tableau 2 : Scores de l'Indice d'Inversion Morale (IIM) par pays et par dimension (2020–2025)

Résultats agrégés et interprétation comparative

Pays	I <sub>1</sub> Cognitif	I <sub>2</sub> Normatif	I <sub>3</sub> Émotionnel	I <sub>4</sub> Symbolique	IIM global	Configuration dominante
<b>Mali</b>	0,84	0,87	0,76	0,80	<b>0,82</b>	Juridico-discursive consolidée
<b>Burkina Faso</b>	0,73	0,69	0,85	0,77	<b>0,76</b>	Émotionnelle-sacrificielle
<b>Niger</b>	0,68	0,74	0,70	0,69	<b>0,70</b>	Inversion en consolidation
<b>Moyenne régionale</b>	0,75	0,77	0,77	0,75	<b>0,76</b>	Inversion morale élevée

#### Notes de lecture.

I<sub>1</sub> (cognitif) : hiérarchisation du vrai par fidélité narrative ; I<sub>2</sub> (normatif) : moralisation du droit et du civisme ; I<sub>3</sub> (émotionnel) : mobilisation affective (résilience, sacrifice, fierté) ; I<sub>4</sub> (symbolique) : ritualisation et spectacularisation de la souveraineté. Les scores sont normalisés sur l'intervalle [0–1]. Les pondérations des dimensions sont estimées par **analyse en composantes principales (ACP)**.

**Source :** Auteur, calculs à partir de données institutionnelles, discursives, médiatiques et numériques (2020–2025). Le tableau 3 met en évidence des **configurations différenciées d'inversion morale** au sein des régimes sahéliens étudiés, plutôt qu'un niveau homogène de moralisation autoritaire. Le **Mali** présente l'IIM global le plus élevé, résultant d'une **convergence forte des dimensions cognitive et normative**, signalant une institutionnalisation avancée de la loyauté narrative comme critère central de civisme. Le **Burkina Faso** se caractérise par une configuration dominée par la **dimension émotionnelle**, où la sacralisation du sacrifice et de l'épreuve collective compense une moralisation juridique encore incomplète. Le **Niger** affiche des scores intermédiaires, compatibles avec une **inversion morale en phase de consolidation**, marquée par une progression partielle mais non stabilisée des registres normatif et symbolique.

Pris ensemble, ces résultats confirment que l'inversion morale constitue un **processus configurationnel, différencié et non linéaire**, conformément aux hypothèses de la **TIME** et à la dynamique conditionnelle décrite par le modèle **ARI**.

#### 6.3 Lecture dynamique à l'aide du modèle ARI

L'analyse longitudinale des scores de l'IIM permet de relier les configurations observées aux différentes phases du modèle ARI. Dans le cas malien, la succession Autoritarisme → Résilience → Inversion apparaît relativement complète : la centralisation initiale du pouvoir a été suivie d'une moralisation de l'épreuve (sanctions, isolement, insécurité), puis d'une stabilisation normative et symbolique de la loyauté comme vertu civique. Les variations temporelles de l'IIM suggèrent une **boucle de rétroaction positive**, dans laquelle l'inversion morale renforce la résilience prescrite et réduit le coût politique de l'échec.

Au Burkina Faso, la dynamique est plus instable. La phase R domine largement, avec une mobilisation émotionnelle intense, mais l'articulation avec une moralisation juridique durable demeure partielle. Cette configuration confirme que l'inversion morale peut produire une stabilisation relative sans nécessairement passer immédiatement par une institutionnalisation normative complète. Elle souligne également la possibilité de trajectoires non linéaires, où certaines dimensions de l'IIM précèdent les autres.

Le Niger offre un cas particulièrement heuristique pour tester la **falsifiabilité dynamique** du modèle ARI. La montée rapide de certains indicateurs, combinée à des dissociations persistantes entre dimensions, suggère que l'inversion morale peut échouer ou se fragmenter si les boucles de rétroaction ne se consolident pas. Ce cas confirme que la crise et l'autoritarisme ne constituent pas des conditions suffisantes de l'inversion morale.

#### 6.4 Cas négatifs et limites explicatives

Afin d'éviter toute généralisation excessive, l'analyse intègre des **cas négatifs ou limitatifs**, caractérisés par la présence de crises politiques ou sécuritaires sans moralisation durable du faux. Dans ces contextes, la

désinformation peut produire de la confusion ou du cynisme, mais sans se stabiliser comme norme morale civique. La vérification factuelle, bien que fragilisée, conserve une valeur sociale suffisante pour empêcher l'inversion morale complète.

Ces cas négatifs confirment un point central de la TIME : **l'inversion morale n'est ni automatique ni mécaniquement induite par la crise ou l'autoritarisme**. Elle dépend de la convergence de mécanismes cognitifs, normatifs, émotionnels et symboliques, et peut être mise en défaut lorsque cette convergence échoue. Empiriquement, cette observation renforce la falsifiabilité du cadre proposé et distingue la TIME des théories plus englobantes de la post-vérité ou de la propagande (McIntyre, 2018 ; Stanley, 2015).

### 6.5 Implications empiriques pour la TIME et l'IIM

Pris ensemble, les résultats empiriques soutiennent les principales propositions de la TIME et du modèle ARI. Premièrement, ils montrent que la morale peut fonctionner comme **ressource centrale de légitimation autoritaire**, indépendamment des performances matérielles. Deuxièmement, ils confirment que cette moralisation est **mesurable** et qu'elle se décline selon des configurations différencierées. Troisièmement, ils indiquent que l'inversion morale est un processus **réversible et conditionnel**, exposé à des points de rupture empiriquement observables.

La section suivante discute ces résultats à la lumière de la littérature comparative sur l'autoritarisme et la légitimation politique, afin de préciser la portée et les limites analytiques du cadre proposé.

## 7 Discussion : portée comparative, apports et limites analytiques

Cette section revient explicitement à la question de recherche centrale — **dans quelles conditions l'inversion morale devient-elle un mode stable de gouvernement autoritaire ?** — afin de préciser la portée comparative des résultats, leurs apports analytiques spécifiques et les limites empiriquement identifiables du cadre proposé. L'objectif n'est pas de généraliser abusivement les résultats, mais de **circonscrire les conditions sous lesquelles la TIME et le modèle ARI constituent des outils explicatifs pertinents**.

### 7.1 Portée comparative : conditions de transférabilité et bornes explicatives

Les résultats obtenus à partir des cas sahéliens suggèrent que l'inversion morale ne relève ni d'une spécificité culturelle ni d'une trajectoire strictement régionale. Toutefois, cette transférabilité est **strictement conditionnelle**. Trois conditions apparaissent comme nécessaires — mais non suffisantes — à la stabilisation d'une gouvernance autoritaire moralisée.

Premièrement, l'existence d'une **crise prolongée** constitue une condition de possibilité centrale. Cette crise peut être sécuritaire, économique, diplomatique ou identitaire, mais elle doit être suffisamment durable pour permettre sa requalification morale. Les résultats confirment néanmoins que la crise, prise isolément, ne produit pas mécaniquement une inversion morale. Elle doit être **activement intégrée dans un récit normatif stabilisé**, ce qui distingue la TIME des approches purement structurelles de l'autoritarisme (Levitsky & Way, 2010).

Deuxièmement, la transférabilité de la TIME suppose une **convergence entre moralisation du droit et contrôle des régimes de vérité**. Là où le droit conserve une autonomie fonctionnelle significative ou où la pluralisation informationnelle demeure socialement valorisée, l'inversion morale tend à rester partielle ou instable. Cette condition explique pourquoi certains contextes autoritaires connaissent une forte désinformation sans pour autant voir émerger une norme civique de loyauté narrative (McIntyre, 2018).

Troisièmement, l'inversion morale requiert une **mobilisation structurée des affects**, permettant de convertir l'épreuve en vertu civique. Les résultats suggèrent que l'absence de cette médiation émotionnelle limite la capacité du pouvoir à transformer l'échec matériel en ressource morale durable (Nussbaum, 2013).

Ces conditions définissent les **bornes explicatives** de la TIME. Elles indiquent clairement que le cadre ne vise ni à expliquer l'ensemble des autoritarismes, ni à se substituer aux théories existantes, mais à analyser un **sous-ensemble spécifique de configurations autoritaires moralisées**.

### 7.2 Apports analytiques : déplacements théoriques et méthodologiques

Le premier apport de la TIME réside dans un **déplacement explicatif majeur** : la morale n'est plus traitée comme un registre discursif secondaire ou un effet collatéral de la domination, mais comme une **technologie centrale de gouvernement**. Contrairement aux analyses de la propagande, qui expliquent la persuasion (Stanley, 2015), ou à

celles de la post-vérité, qui décrivent l'érosion de la factualité (McIntyre, 2018), la TIME permet d'expliquer la **transformation normative du faux en vertu civique**.

Le second apport concerne la **dimension dynamique** de cette transformation. L'articulation entre la TIME et le modèle ARI met en évidence le rôle structurant de la **résilience prescrite** dans la stabilisation autoritaire. Là où le légalisme autoritaire analyse la captation progressive du droit (Scheppele, 2013), le modèle ARI montre comment la moralisation de l'épreuve réduit le coût politique de l'échec et permet une autonomisation symbolique du pouvoir vis-à-vis de ses performances matérielles.

Le troisième apport est méthodologique. L'Indice d'Inversion Morale (IIM) démontre que des dimensions traditionnellement considérées comme non mesurables — morale, symbolique, affects — peuvent être rendues observables sans normativité, à condition d'expliquer les mécanismes et les indicateurs (Adcock & Collier, 2001 ; Munck & Verkuilen, 2002). Ce déplacement méthodologique permet de dépasser l'opposition classique entre analyses qualitatives du symbolique et indicateurs globaux de gouvernance, en proposant un instrument hybride, falsifiable et cumulatif.

### 7.3 Limites analytiques et conditions empiriques de mise en défaut

La TIME et le modèle ARI présentent plusieurs **limites analytiques explicites**, qui constituent autant de conditions de mise en défaut empiriquement observables.

Premièrement, le cadre n'explique pas les régimes fondés principalement sur la **coercition brute** sans investissement moral structurant. Dans ces contextes, la conformité relève de la peur ou de la contrainte matérielle plutôt que de la vertu civique, ce qui renvoie à des formes autoritaires distinctes (Scott, 1990).

Deuxièmement, la validité externe de l'IIM dépend de la **contextualisation prudente des indicateurs**. Les registres moraux, les formes de ritualisation et les dispositifs symboliques varient selon les contextes nationaux. Une transposition mécanique de l'indice sans adaptation conceptuelle affaiblirait sa portée analytique.

Troisièmement, le cadre est mis en défaut lorsque la **vérification factuelle retrouve une valeur civique centrale**. L'existence durable de contre-pouvoirs judiciaires, médiatiques ou académiques capables de protéger la production de vérités concurrentes empêche la stabilisation de l'inversion morale (Zakaria, 1997).

Enfin, la relation entre crise, moralisation et stabilisation autoritaire demeure exposée à des **risques d'endogénéité**. L'article n'établit pas de causalité linéaire, mais une cohérence configurationnelle. Cette limite est assumée et justifie le recours à des approches comparatives et longitudinales complémentaires.

### 7.4 Implications analytiques pour l'étude de l'autoritarisme contemporain

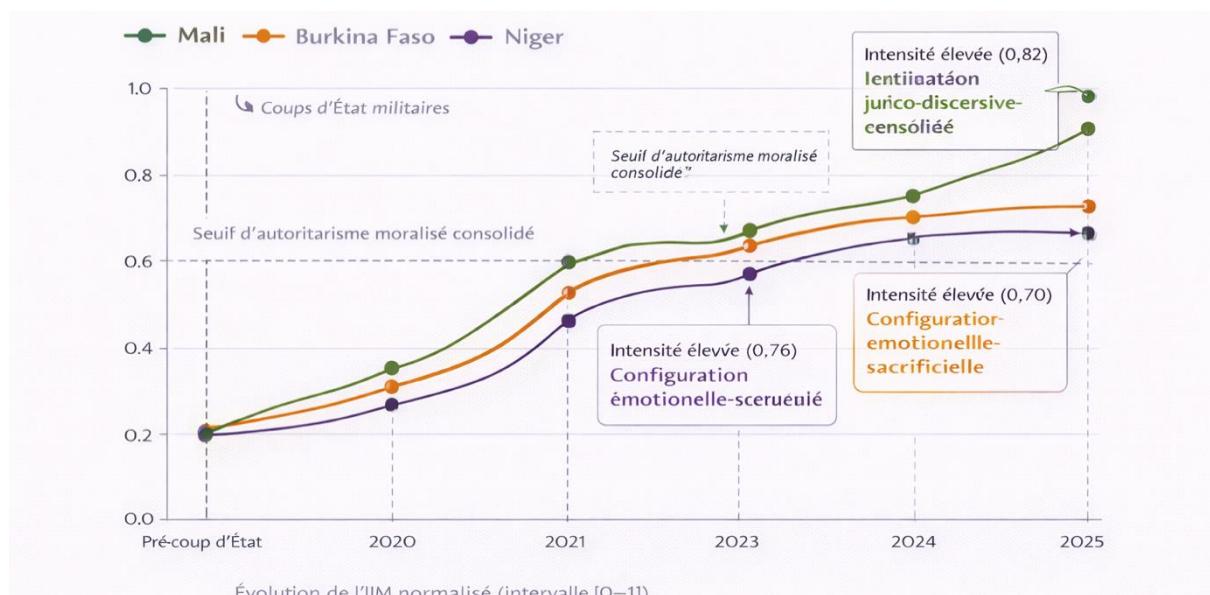
Les résultats invitent à reconstruire certaines hypothèses centrales de l'analyse de l'autoritarisme contemporain. Ils suggèrent que la domination politique ne s'exerce pas uniquement contre la morale, mais de plus en plus **par la morale**. La loyauté, l'endurance et le sacrifice fonctionnent comme des **ressources normatives** permettant de reconfigurer les critères de légitimité et de neutraliser la contestation sans recourir exclusivement à la coercition. Cette lecture ouvre un espace analytique nouveau pour l'étude des trajectoires autoritaires. Elle invite à intégrer systématiquement les **économies morales du pouvoir** dans l'analyse des régimes hybrides, et à penser la fragilisation autoritaire non seulement en termes institutionnels ou économiques, mais aussi en termes de **désinversion morale**, c'est-à-dire de reconstruction progressive de la vérification comme bien civique partagé. La conclusion synthétise ces apports et propose un agenda de recherche centré sur l'extension comparative de l'IIM, l'analyse longitudinale des trajectoires de désinversion morale et le rôle des environnements numériques dans la stabilisation ou la fragilisation des régimes de croyance autoritaires.

La figure 3 met en évidence des **trajectoires comparées d'inversion morale** au Mali, au Burkina Faso et au Niger entre 2020 et 2025, révélant une dynamique **convergente mais non homogène** d'autoritarisme moralisé. Dans les trois cas, la hausse de l'IIM s'accélère après les coups d'État militaires, confirmant le rôle de la crise politique comme **condition d'activation** — mais non suffisante — de la séquence ARI.

Le **Mali** présente une trajectoire continue franchissant un seuil d'inversion morale consolidée, caractéristique d'une configuration **juridico-discursive stabilisée**. Le **Burkina Faso** affiche une progression rapide mais plus instable, dominée par une **mobilisation émotionnelle sacrificielle**. Le **Niger** suit une trajectoire plus graduelle, compatible avec une **phase intermédiaire de consolidation**, où les registres normatif et symbolique demeurent partiellement dissociés.

Pris ensemble, ces trajectoires confirment que l'inversion morale est un **processus conditionnel, non linéaire et configurationnel**, pleinement cohérent avec la **TIME** et la dynamique **non téléologique** du modèle **ARI**.

Figure 3 : Trajectoires comparées de l'Indice d'Inversion Morale (IIM) dans les régimes sahéliens (2020–2025)



Source : Auteur, calculs et modélisation à partir de l'Indice d'Inversion Morale (IIM), 2020–2025.

## 8 Conclusion

Cet article s'est donné pour objectif d'analyser **dans quelles conditions l'inversion morale devient un mode stable de gouvernement autoritaire**. En articulant un cadre théorique original — la **Théorie de l'Inversion Morale d'État (TIME)** —, un modèle dynamique non téléologique (**ARI**) et un instrument de mesure falsifiable (**IIM**), il a montré que la stabilisation autoritaire contemporaine peut reposer sur une **reconfiguration morale des critères de civisme**, et non uniquement sur la coercition, la performance ou la manipulation informationnelle. Trois contributions scientifiques principales se dégagent.

Premièrement, l'article opère un **déplacement conceptuel** dans l'analyse de l'autoritarisme. Là où les travaux sur la propagande ou la post-vérité décrivent l'érosion de la factualité (McIntyre, 2018 ; Stanley, 2015), la TIME permet d'expliquer la **transformation normative du faux en vertu civique**. La loyauté narrative n'est plus un simple effet de persuasion ou de contrainte, mais devient un critère moralement valorisé de la citoyenneté. Ce déplacement rend intelligibles des formes de stabilité autoritaire difficilement explicables par les cadres existants. Deuxièmement, l'articulation entre la TIME et le modèle **ARI (Autoritarisme – Résilience – Inversion)** apporte une **lecture dynamique** de cette transformation. Les résultats empiriques montrent que la **résilience prescrite** constitue un pivot normatif central dans la conversion de la crise en ressource morale, réduisant le coût politique de l'échec et conférant au pouvoir une autonomie relative vis-à-vis de ses performances matérielles (Levitsky & Way, 2010 ; Scheppelle, 2013). Le caractère conditionnel et non linéaire du modèle permet d'analyser à la fois la stabilisation et les fragilités de ces configurations, sans postuler de trajectoire autoritaire inéluctable.

Troisièmement, l'introduction de l'**Indice d'Inversion Morale (IIM)** constitue un apport méthodologique central. En rendant observables des dimensions souvent considérées comme difficilement mesurables — morale, symbolique, affects — l'IIM démontre qu'il est possible d'opérationnaliser ces phénomènes sans normativité, à condition d'expliquer les mécanismes et les indicateurs (Adcock & Collier, 2001 ; Munck & Verkuilen, 2002). L'indice permet ainsi de comparer des configurations d'inversion morale et de tester empiriquement la cohérence du cadre théorique proposé.

Ces résultats doivent être interprétés à la lumière de limites clairement identifiées. La TIME est un **idéal-type** : elle ne vise pas à expliquer les régimes fondés principalement sur la coercition brute ni les contextes où la désinformation produit surtout du cynisme sans stabilisation morale (Scott, 1990). De même, la validité externe

de l'IIM dépend d'une contextualisation prudente des indicateurs, en particulier hors des contextes de crise prolongée. Enfin, l'article n'établit pas de causalité linéaire entre crise, moralisation et stabilisation autoritaire, mais met en évidence des **configurations cohérentes**, appelant des analyses comparatives et longitudinales complémentaires.

À partir de ces résultats, plusieurs **questions de recherche ouvertes** peuvent être formulées. Dans quelle mesure l'inversion morale se décline-t-elle différemment selon les configurations autoritaires hors du Sahel ? Quels sont les seuils empiriques de **fatigue morale** et de **dissonance symbolique** susceptibles d'interrompre la dynamique ARI ? Comment les environnements numériques et les architectures de visibilité contribuent-ils à la stabilisation ou à la fragilisation des régimes de croyance autoritaires ? Ces questions constituent des prolongements directs de l'analyse, sans en modifier les fondements.

L'implication analytique centrale de l'article est la suivante : **une partie de l'autoritarisme contemporain se stabilise moins par la suppression de la vérité que par sa requalification morale**. En ce sens, comprendre les mécanismes de l'inversion morale n'épuise pas l'analyse de la domination autoritaire, mais fournit un cadre indispensable pour en saisir certaines formes contemporaines de durabilité et de fragilité.

## REFERENCES

- [1] Abdi, H., & Williams, L. J. (2010). Principal component analysis. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Computational Statistics*, 2(4), 433–459. <https://doi.org/10.1002/wics.101>
- [2] Adcock, R., & Collier, D. (2001). Measurement validity: A shared standard for qualitative and quantitative research. *American Political Science Review*, 95(3), 529–546. <https://doi.org/10.1017/S0003055401003100>
- [3] Anderson, B. (1983). *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*. Verso.
- [4] Arendt, H. (1971). *Lying in politics: Reflections on the Pentagon Papers*. Harcourt Brace Jovanovich.
- [5] Coppedge, M., Gerring, J., Knutsen, C. H., Lindberg, S. I., Teorell, J., Altman, D., Bernhard, M., Fish, M. S., Glynn, A., Hicken, A., Lührmann, A., Maerz, S. F., Marquardt, K. L., McMann, K., Paxton, P., Pemstein, D., Seim, B., Sigman, R., Skaaning, S.-E., & Wilson, S. L. (2020). *V-Dem methodology v10*. Varieties of Democracy (V-Dem) Project. <https://www.v-dem.net>
- [6] Debord, G. (1967). *La société du spectacle*. Buchet-Chastel.
- [7] Foucault, M. (1980). *Power/knowledge: Selected interviews and other writings, 1972–1977* (C. Gordon, Ed.). Pantheon Books.
- [8] Levitsky, S., & Way, L. A. (2010). *Competitive authoritarianism: Hybrid regimes after the Cold War*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511781353>
- [9] McIntyre, L. (2018). *Post-truth*. MIT Press. <https://doi.org/10.7551/mitpress/11483.001.0001>
- [10] Munck, G. L., & Verkuilen, J. (2002). Conceptualizing and measuring democracy: Evaluating alternative indices. *Comparative Political Studies*, 35(1), 5–34. <https://doi.org/10.1177/001041400203500101>
- [11] Nardo, M., Saisana, M., Saltelli, A., & Tarantola, S. (2008). *Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide*. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264043466-en>
- [12] Nussbaum, M. C. (2013). *Political emotions: Why love matters for justice*. Harvard University Press.
- [13] Przeworski, A., & Teune, H. (1970). *The logic of comparative social inquiry*. Wiley-Interscience.
- [14] Schepppele, K. L. (2013). Autocratic legalism. *University of Chicago Law Review*, 85(2), 545–583.
- [15] Scott, J. C. (1990). *Domination and the arts of resistance: Hidden transcripts*. Yale University Press.
- [16] Sissoko, E. F. (2025). De la transition à la régression : La dissolution des partis politiques au Mali comme symptôme d'un autoritarisme légal. *Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (IRSI)*, 3(3), 625–641. <https://doi.org/10.5281/zenodo.15481655>
- [17] Sissoko, E. F. (2025). Libertés en exil, pouvoir en treillis : Chronique d'un glissement autoritaire au Mali (2020–2025). *Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (IRSI)*, 3(3), 497–518. <https://doi.org/10.5281/zenodo.15437367>
- [18] Sissoko, E. F. (2025). Le djihad de la rareté : L'asphyxie économique comme stratégie de domination au Mali. *Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (IRSI)*, 3(6), 1631–1651. <https://doi.org/10.5281/zenodo.1781332>
- [19] Sissoko, E. F., Tangara, T., Koné, B., & Koné, M. (2024). L'économie de la « vidéomania » au Mali : Exploration d'un nouveau métier médiatique et de son impact sociétal. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 5(2). <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/1499>
- [20] Stanley, J. (2015). *How propaganda works*. Princeton University Press. <https://doi.org/10.1515/9781400865802>
- [21] Wardle, C., & Derakhshan, H. (2017). *Information disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policy making*. Council of Europe.
- [22] Zakaria, F. (1997). The rise of illiberal democracy. *Foreign Affairs*, 76(6), 22–43. <https://doi.org/10.2307/20048274>